

Nouvelles brèves

Communication :

Le ballon qui relit les peuples.

En juin dernier, en préparant la Fête de la Randonnée, lors de la reconnaissance de la sortie au Lasseron nous avons découvert les restes d'un ballon auquel était accroché un dessin d'enfant portant une adresse en Suisse. Nous avons alors envoyé un courrier pour présenter notre région et une réponse vient de nous parvenir. Il s'agissait d'un lâcher de ballons organisé à Noël 1999 par l'association des parents d'élèves de Chambésy en suisse pour marquer le passage à l'an 2000. Notre courrier a donc circulé dans toutes les classes concernées et nous avons été remerciés de tout coeur par les organisateurs pour avoir répondu à leur message aérien. Leur lettre se termine ainsi : *"tous les messages d'espoir ne sont pas perdus et un simple ballon peut créer un lien à des kilomètres de distance entre des personnes qui sans cela n'auraient jamais correspondu."*

Balisage :

un travail utile et reconnu.

Alors que nous oeuvrions cet été à l'entretien du GR5 dans la traversée de Briançon, un car d'excursion s'est arrêté à notre hauteur et son conducteur nous a chaleureusement remerciés et félicités pour notre travail. Il s'agissait d'un accompagnateur en moyenne montagne qui appréciait l'action des baliseurs bénévoles et tenait à nous en faire part publiquement. Un témoignage de satisfaction qui nous va droit au coeur et qui s'ajoute à bien d'autres remerciements exprimés par des randonneurs de passage rencontrés au hasard de nos chantiers entre le col des Muandes et le col des Ayes. Vaste programme, mais quel plaisir. Si le balisage vous intéresse et si vous voulez en savoir davantage, venez à la réunion de la "commission balisage" lundi 6 novembre à 18h à la MJC.

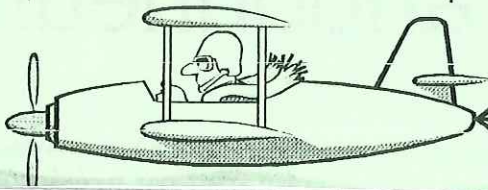
Gérard Briard

Le mot du président

Licence, assurance, responsabilité, formation :

quatre atouts de qualité.

Adhérente à une fédération sportive agréée par l'Etat (Ministère de la Jeunesse et des Sports), l'A.R.B.B. a toujours été de ce fait soumise aux dispositions de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984. Une loi qui impose aux associations sportives d'assurer leur propre responsabilité civile, celle de leurs dirigeants et celle de leurs adhérents, ainsi que d'informer ces derniers sur l'intérêt à souscrire une assurance contre les accidents corporels. En nous acquittant de notre licence nous sommes de plein droit membres de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, dont nous approuvons de facto la réglementation en vigueur. En souscrivant en parallèle un contrat d'assurance "Pleine Nature" nous acceptons de pratiquer uniquement les disciplines sportives couvertes dans le respect des clauses fixées par l'assureur. D'autre part, notre association a naturellement "obligation de sécurité" lors des randonnées qu'elle propose. Par contre, à ce jour, aucun texte légal, réglementaire ou fédéral n'impose la possession d'un diplôme pour la conduite bénévole d'une randonnée associative. En conséquence, tant que cette obligation n'aura pas cours, le Conseil d'Administration de l'A.R.B.B. doit estimer l'aptitude des animateurs auxquels il peut encore confier l'encadrement de ses sorties. Bien qu'il assume évidemment la responsabilité de ce choix, le C.A. ne peut qu'encourager ses animateurs à suivre la formation dispensée par notre Fédération. Dans tous les cas, brevetés ou non, les animateurs accrédités par l'A.R.B.B. deviennent eux-mêmes délégués de "l'obligation de sécurité" qui pèse sur leur association. Ils répondent donc des accidents imputables à leur étourderie, à leur imprudence, voire à leur insuffisance. En cas de problème grave, même lorsque nous sortons entre amis en dehors du programme officiel de l'association, la Justice ordonne une recherche de responsabilité vers celui qui a eu l'idée de la randonnée, tout comme vers celui qui la mène. Une notion de responsabilité trop souvent oubliée, sous couleur de liberté chérie et de franche amitié. Mais les bons amis d'hier peuvent rapidement devenir les méchants procéduriers de demain. La vie est ainsi faite et ne nous voilons pas la face inutilement, même si nous avons la chance d'être à l'A.R.B.B. et de profiter de tout ce qu'elle peut nous apporter. Sérénité ne veut pas dire "politique de l'autruche". En conclusion, nous avons une bonne licence, une bonne assurance, de bons animateurs, faisons en sorte de n'avoir que de bons atouts en mains pour préserver nos lendemains. Tout a un prix bien évidemment. Et ce prix est celui de la formation de nos bénévoles. Formation interne propre à notre association, optionnelle et gratuite, plus facilement mise en place et plus aisément suivie. Formation externe dispensée par la Fédération, programmée et coûteuse, plus contraignante, mais apportant une véritable reconnaissance officielle des acquis. Confrontés à une sorte de civisme associatif, nous avons le choix des cartes. A nous de jouer, dans les règles de l'art.



AVIS A TOUS LES A.R.B.BISTES

Francine et Bernard Costagliola ont la grande joie de vous annoncer le mariage des benjamins de l'ARBB
Carole Duthilly et Lionel Costagliola
le samedi 18 novembre 2000 à Villard Saint Pancrace
 et vous convient à la Salle Communale pour l'apéritif en l'honneur des jeunes mariés,
 après les cérémonies civiles (14h30) et religieuses (15h00).
 Qu'on se le dise !

Formation : Brevet Fédéral

Huit jours dans le Luberon, à transpirer sur nos cartes, à nous battre avec nos boussoles, à revoir nos gestes de secouristes, à réfléchir sur la préparation d'une sortie, à découvrir les droits et responsabilités de l'animateur de randonnée pédestre, à confronter nos acquis et nos lacunes avec les autres stagiaires venus de tous les coins de France. Huit jours de formation soutenue de 8h à 23h en salle et sur le terrain, sous le soleil, mais surtout sous la pluie et dans le brouillard. Une belle expérience que Brigitte, Renée, Michel, Paul et Bernard sont prêts à partager avec tous les animateurs de l'ARBB et tous les autres qui voudraient les rejoindre pour encadrer nos belles randonnées. Une réunion d'information axée sur l'animation de nos randos aura lieu courant automne et vous en serez informés.

Du côté des WEB :

Après la sortie en week-end de septembre dans le Buech à St Pierre d'Argençon et celle d'octobre dans le Dévoluy à St Disdier, nous serons les 25 et 26 novembre dans les Alpes de Haute Provence entre Digne et Sisteron à Mélan, à la découverte des montagnes des Monges et de Gérard.

Renée Petelet

Sécurité :

Rappel de quelques notions de bases avant l'arrivée de l'hiver

- s'équiper avec du matériel de qualité et savoir l'utiliser
- contrôler l'équipement de rando (bâtons, raquettes, skis, peluches...)
- consulter et comprendre un bulletin météo-neige-avalanche
- s'exercer à l'utilisation du matériel de secours (pelle, sonde, arva)
- s'entraîner à l'effort et à l'aguerrissement au froid
- préparer des randos d'un niveau technique adapté aux participants
- penser au respect de la nature et de la faune
- choisir les itinéraires les plus sûrs et s'y tenir
- prévoir des solutions de rechange
- prévenir quelqu'un de ses déplacements
- rendre compte de l'exécution de la rando
- respecter les consignes de l'animateur
- savoir renoncer
- conserver le plaisir de randonner

Lu pour vous :

Tragédie à l'Everest

de Jon Krakauer, aux Editions Guérin

Sans expérience de la haute montagne, mais avec énormément d'argent, la porte du "toit du monde" vous est ouverte. A moins que ce ne soit celle de l'au-delà qui s'entrebâille pour aspirer vos illusions et votre vie, dans un grand tourbillon wagnérien ! Un rescapé du système raconte son odyssée et enquête sur ce qui peut inciter ces candidats de l'impossible à franchir le seuil du non retour. Une sommité richissime de l'absurde qui s'inscrit dans la lignée, nettement moins fortunée, des conquérants "à tout prix" du Mont Blanc, ou de tout autre sommet mythique. A méditer, sagement, avant de rajouter son nom sur la longue liste "ad mémorum" des jusqu'au-boutistes des cimes, abandonnés dans leur linceul immaculé, pointillé macabre d'une voie qui n'est plus normale. Et que penser de tous ces marchands de rêve qui en tirent profit, sans état d'âme particulier ! Moralité ? Envolee !

Bernard Costagliola